

Discours de la section du Panthéon (Paris) qui renouvelle son serment de défendre la représentation nationale et envoie un extrait des registres des délibérations de l'assemblée générale, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours de la section du Panthéon (Paris) qui renouvelle son serment de défendre la représentation nationale et envoie un extrait des registres des délibérations de l'assemblée générale, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 627-628;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24656_t1_0627_0000_6

Fichier pdf généré le 21/07/2021

La section de la fraternité s'est levée en masse[;] elle vient de nouveau vous offrir la vie de ses concitoyens et vous faire un rempart de leurs corps contre la rage et les efforts des malveillants et des conspirateurs.

C'est à nous, Pères de la Patrie, à combattre et à vous, comme ces anciens Romains, à délibérer dans le calme sur vos chaises curules. continués de sauver la patrie, et d'affermir la République. La reconnaissance du Peuple vous attend. quelle ample moisson de gloire ! votre Généreux dévouement passera à la postérité la plus reculée ; la mémoire de l'homme probe ne périra jamais.

Graces encore une fois vous soient rendues, Pères de la patrie ; nous jurons tous de vivre libres ou de mourir, et d'assurer l'unité et l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention.

PAILLETTE

j

L'ass^{ée} g^{ale} extraordinaire de la Sectⁿ du Contrat Social, à la Conv. ; 10 Therm. II] (1)

Citoyens Représentants

Le jour marqué par nos ennemis pour l'avilissement de la représentation nationale n'a heureusement été consommé que par leur défaite. Une commune provocatrice à la désobéissance aux loix cherchoit à surprendre la religion du peuple en section, assemblée par la convocation qu'elle leur avoit faite, pour suspendre le glaive de la loi prêt à tomber sur leur tête coupable : mais la voix des représentants du peuple qui tiennent dans leur main le génie bienfaisant du salut public, qui, jusqu'à ce jour a sauvé la patrie, s'est fait entendre.

Les sections de paris ont fait la protestation la plus formelle contre *tout ce qui aurait pu émaner* (2) de cette commune, ainsi que du commandant général indigne du poste que lui avoit confié (3) les sansculottes de paris. à l'exemple de toutes les Sections, celle du contrat social n'a pas désarmé, et elle est encore debout pour souscrire à vos lois bienfaites, et y restera jusqu'à ce que les circonstances périlleuses où les scélérats l'avoient exposé ne laissent aucun doute sur la tranquillité publique et d'après les ordres de la convention. nous nous flattons encore d'avoir avec vous et les 47 autres sections de la commune coopéré au salut de la république une et indivisible.

NORMANT (*présid.*), LOZET (ou LORET ?) (*secrét.*).

k

[La Sectⁿ de bon conseil à la Conv. ; s.d.] (4)

Citoyens Représentants

La Section de bon conseil se présente par une députation, pour offrir à vos regard les citoyens

(1) C 314, pl. 1257, p. 38.

(2) Membre de phrase placé en surcharge sur : *ce qui seroit fait.*

(3) Remplace : *de commander la force armée.*

(4) C 314, pl. 1257, p. 34 et 35.

gendarmes qui ont découvert et arrêté le traître henriot.

C'est avec satisfaction (*sic*) que la Section de bon conseil a appris qu'[u]n de ces généreux citoyens étoit de son arrondissement, et avoit été nommé par elle gendarme auprès des tribunaux, d'après la connoissance qu'ell[le] avoit de son patriotisme ; elle vous les présente avec d'autant plus de confiance que ces citoyens ont obtenu de leurs chefs les attestations les plus légitime de leurs acte de Civisme.

L'un de cest citoyens se nome Laportte et l'autre se nome charpentier, perre de famille, et est absent pour son service.

NOËL (*comm^{re}*), DOUCET (*comm^{re}*)

[Extrait des délibérations de l'assemblée générale du 10 Therm. II de la sectⁿ de Bonconseil]

En cette séance, les citoyens Noël, Deperthes, Doucet et dupetitval ont été nommés commissaire[s] pour aller à la Convention présenter le Citoyen Laporte, gendarme auprès des tribunaux, demeurant arrondissement de cette section, comme ayant eu le bonheur de découvrir le traître henriot, qui, était caché dans une cour non habitée à la Commune, et les charge de présenter à cet effet une expédition.

Pour extrait conforme GAUTIER (*secrét. greffier*).

[(La section) de Bon-Conseil s'applaudit d'avoir dans son sein le vertueux citoyen qui a eu le bonheur d'arrêter le scélérat Hanriot, et de le livrer au glaive de la loi. Ce brave citoyen se nome Dumesnil : son nom sera inscrit au procès-verbal. L'assemblée l'admet dans son sein et le couvre d'applaudissements (1)].

l

[Extrait des reg. des délibér. de l'ass^{ée} g^{ale} de la Section du Panthéon français ; 9 therm. II] (2)

L'Assemblée, vivement affligée des dangers de la Patrie, arrête que les citoyens de la section se transporteront demain en masse à la Convention Nationale, pour la féliciter d'avoir déjoué les complots des traîtres, et l'assurer que la section mintiendra jusqu'à la mort les sermens qu'elle a fait de ne reconnoître d'autre point central que la Convention Nationale, d'exécuter les Loix émanées d'elle, et de maintenir l'unité et l'indivisibilité de la république.

Pour extrait conforme, DESGRANGES (*secrét. greffier*)

[La Sectⁿ du Panthéon français à la Conv. ; s.d.]

Citoyens Représentants

en 1793, la Section du Panthéon français est venue dans le sein de la Représentation nationale, jurer de poignarder le traître qui, sous une dénomination quelleconque oseroit attenter à la Souveraineté du Peuple. ce serment étoit écrit dans le cœur

(1) *J. Sablier*, n° 1468 ; *M.U.*, XLII, 199 ; *Ann. patr.*, n° DLXXVI ; *C. Eg.*, n° 711 ; *Mess. Soir*, n° 710 ; *J. Jacquin*, n° 733. Mention in *C. univ.*, n° 942 ; *J. Paris*, n° 577.

(2) C 314, pl. 1257, p. 51 et 53.

de tous les français. Vous les avez avertis qu'il existoit une horrible conspiration, qui tendoit à l'anéantissement de la Liberté, et au rétablissement de la tyrannie. ils se sont tous levés, dès qu'ils ont entendu par votre bouche la sainte voix de la patrie les appeller à son secours. mais votre promptitude et votre énergie, Représentans du peuple, ne nous ont pas donné le temps d'exécuter le serment[*t*] que nous avons prononcé. Vos décrets ont déjà sauvé la patrie et les chef[s] de cet infame complots sont déjà tombés sous la hache.

continuez, Citoyens Représentans, à déployer cette fermeté et cette grandeur qui viennent de montrer à l'univers un peuple républicain dans toute sa dignité. poursuivez, Vous êtes environnés du rempart impénétrable de la reconnaissance, de l'amour, et de la confiance du peuple. la Section du panthéon français vient renouveler aujourd'hui le serment de mourir autour de vous pour la défense des loix, de la Liberté, de l'Egalité, et de la république, une et indivisible. Vive la république.

DESGRANGES (*secrét. greffier*).

m

[*La Sectⁿ de la Réunion à la Conv. ; s.d.*] (1)

Citoyens Représentans

Votre Prudence, votre courage ont encore une fois sauvé la République. votre vigilance ordinaire couronnera vos travaux. La Section de la Réunion, toujours ardente à bien mériter de la Patrie, n'a pu résister à la satisfaction de vous témoigner combien elle a toujours compté sur votre énergie. forte de votre exemple, elle est, comme vous, toujours à son poste, animée des mêmes principes. Elle a vu avec horreur les complots scélérats d'une commune conspiratrice, d'un général traître, et de quelques représentans ambitieux. Vous avez reçu le serment de la Section de la Réunion ; il était le fruit de sa conviction intime, et la règle de son devoir. pouvait-elle mettre dans la balance un homme et la Patrie ? Non, C.C., en prenant les armes, les Citoyens jurèrent de périr ou de sauver la représentation nationale. Nous avons tenu parole. La Section a exécuté d'avance le décret qui deffend de reconnaître la Commune. la vengeance nationale a fait justice des traîtres. tranquille maintenant, la Nation n'aura bientôt plus qu'à cultiver vos lauriers, et la postérité, fière de ses ancêtres, marchera sur la même ligne que vous. Elle se souviendra que le gouvernement républicain, *soutenu par celui révolutionnaire* (2), est l'ouvrage de votre sagesse ; sa tranquillité, celui de votre prudence, et ses succès, celui de votre courage. Nos triomphes intérieurs assurent ceux du dehors ; et la coalition impie des tyrans couronnés n'apprendra qu'en frémissant notre nouveau triomphe... La Section de la Réunion vient vous assurer que, toujours là, toujours pleine de confiance en vous, ne reconnaissant que vous, elle s'attendait à tout ce que vous avez fait pour le bonheur de notre republique naissante, une et désormais impérissable.

(1) C 314, pl. 1257, p. 55.

(2) Les mots en italique ont été ajoutés en marge.

MILLIET (*présid. de l'ass^{ée} g^{ale}*), BOSQUET, DOUÉ, DOLIZY (*présid.*), FERLAY, HUMBERT (*C.M. le Maire*), DUFRAYIOY, FAVEREAU (*comm^{re}*), LANOY (*comm^{re}*), GUYDANURUT (*comm^{re}*).

n

[*La Sectⁿ et les autorités constituées des Arcis à la Conv. ; s.d.*] (1)

Législateurs

L'orage qui grondoit sur nos têtes vient enfin d'éclater. Le nuage qui nous environnoit de ténèbres est crevé ! Il alloit causer d'affreux débordemens sans votre énergie et celle du peuple de Paris pour en arrêter les funestes effets. Le règne du mensonge est passé[.] La vérité frappe les regards des moins clairvoyants, et c'est au milieu de ses dignes représentans que la Section des arcis et toutes les autorités constituées viennent aujourd'hui la contempler dans tout son jour[.] Le nouveau Catilina a trouvé contre lui, dans cette enceinte, autant de Cicérons qu'il existe de Montagnards parmi vous et celui qui vouloit subjuguier le Sénat françois a été enfin contraint de courber sa tête criminelle sous le glaive de la loi

Que l'ambitieux apprenne de cet exemple que celui que l'intrigue et l'astuce font seules monter les degrés du capitol se tât ou tard forcé d'en descendre à travers le précipice de la Roche tarpéine

Ils ont été démasqués, les traîtres qui ont osé attenter à la Souveraineté nationale, et le peuple, toujours juste, en brisant l'idole, a applaudi également, et à la ruine des conspirateurs, et au nouveau triomphe de la liberté

Quant à nous, Citoyens, nous n'avons jamais balancé à vous demeurer fidèles[.] Nous avons été des premiers à proclamer vos décrets dans les momens les plus dangereux, jusqu'en face du repaire des infames conjurés et à travers leurs baïonnettes[.] Plusieurs de nos commissaires ont eu la gloire d'être incarcérés à cette occasion par une municipalité conspiratrice

Nous sommes venus ici vous jurer notre entier dévouement, dès les premiers instants de cette nuit célèbre, que vous avez rendu infiniment lumineuse en éclairant les plus noirs complots[.] Nous réitérons aujourd'hui ce serment sacré[.] Nous jurons tous de mourir plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à la représentation nationale

Et vive la republique.

[non signé]

o

[*La Sectⁿ des champs Elisées à la Conv. ; s.d.*] (2)

Citoyens Représentans

La Section des champs Elisées se présente devant vous, vous félicite sur vos glorieux travaux, sur votre active et infatigable surveillance, et sur la

(1) C 314, pl. 1257, p. 33.

(2) C 314, pl. 1257, p. 37.